

## DEBAT SUR LES RELATIONS

### EURO-MAGHREBINE, EURO-MEDITERRANEENNE ET EURAFRICAINNE

Le monde vit de profonds bouleversements avec, notamment, la montée en puissance de la Chine et de l'Inde, le retour des tentations isolationnistes des Etats Unis, l'émergence hésitante de l'Union Européenne dans son nouveau statut d'acteur majeur sur le plan international et l'intérêt croissant suscité par l'Afrique sub-saharienne en tant que continent d'avenir.

Ces bouleversements entraînent de nouveaux équilibres mondiaux et suscitent d'importants enjeux, non seulement pour les grandes puissances mais aussi pour les pays relevant de leurs zones d'influence, rendant nécessaires de profondes révisions des stratégies et des politiques suivies dans les différents espaces économiques.

Qu'en est-il du Maghreb avec sa triple dimension méditerranéenne, arabo musulmane et africaine ? Comment pourra-t-il retrouver un nouvel élan lui permettant de tirer pleinement profit de sa triple appartenance dans le cadre de ce nouvel ordre mondial ? Comment amener l'Union Européenne à opter pour une politique plus volontariste pour faire de l'espace méditerranéen et africain une aire de prospérité et de stabilité ?

Ces questions ont fait l'objet d'un large débat par le Forum IBN KHALDOUN au cours de sa réunion mensuelle du 5 septembre 2017 sur la base d'un exposé introductif présenté par **Salah HANNACHI** ancien secrétaire d'Etat et d'interventions complémentaires effectuées par **Abdeslam HATIRA** ancien ambassadeur et **Ahmed Ben HAMMOUDA** professeur à l'université tunisienne.

#### I. LES GRANDES LIGNES DE L'EXPOSE INTODUCTIF DE SALAH HANNACHI

##### **Les voisinages multiples du Maghreb et de l'Europe**

Aujourd'hui en cet âge de de l'hyper communication, du transport global et multimodal, de la convergence des modèles économiques, politiques, sociaux et culturels, en cet âge du village global, le concept de voisinage n'est pas un concept géographique uniquement. Il y a une multiplicité de voisinages territoriaux, culturels, réels et virtuels qui posent l'impératif de leur harmonisation et de leur mise en cohérence.

Pour la Tunisie et le Maghreb, cette multiplicité de voisinages souligne l'importance de différencier le leur ainsi que leurs relations avec l'UE. Elle souligne aussi l'importance d'équilibrer les relations Maghreb-Europe, et d'approfondir la dimension stratégique de ces relations. En effet malgré la proximité et l'historique millénaire de contact et d'échange, le Maghreb continue à occuper une position secondaire et déséquilibrée dans ses relations avec l'Europe.

De son côté, l'Europe s'enferme dans un espace contraint et étriqué qui ne tient pas compte du voisinage durable sud-méditerranéen et africain, comme si l'Afrique et ses problèmes sont conjoncturels et sont appelés à disparaître un jour de ce voisinage. De même, la conception spatiale de l'Europe de son voisinage maghrébin n'est pas cohérente avec les défis, les nouvelles responsabilités et le rôle de leadership international qu'elle est appelée à assumer après son émancipation relative de l'Atlantisme américain.

### **Pour une nouvelle vision des relations entre le Maghreb et de l'Union Européenne**

Le Maghreb et l'Europe doivent trouver le moyen de relaxer les contraintes financières, économiques et techniques qui limitent ou ralentissent l'évolution de leurs relations. Ils doivent reconnaître l'apport spécifique que ce voisinage assure à chacune des deux parties et de traduire cette spécificité dans leurs relations pour que ces dernières soient au service des intérêts et des défis stratégiques des deux parties.

L'objectif de différenciation et de spécificité du voisinage sous-tend plus précisément l'impératif d'une réflexion sur la vision cadre pour une relation stratégique, équilibrée, et mutuellement bénéfique entre le Maghreb et l'Europe qui donnera un caractère plus sain et plus durable à ces relations. Elle permettra aux deux parties d'optimiser le voisinage et d'en tirer le maximum de dividendes géoéconomiques, géopolitiques et géoculturels. Elle améliorera la capacité de négociation du Maghreb avec l'UE, surtout au vu des centaines d'accords que l'UE a réalisés ou est en train de réaliser à travers le Monde avec ses voisinages multiples réels et virtuels.

La vision cadre doit être une vision territoriale, stratégique et à long terme du voisinage entre l'Europe et le Maghreb, la Méditerranée et l'Afrique. Elle doit servir un objectif majeur durable du voisinage, comme la compétitivité sur les marchés tiers et/ou la contribution conjointe à la résolution de défis régionaux ou globaux et non seulement la résolution d'un défi interne au voisinage euromaghrébin ou eurafricain. Elle permettra, en outre, une mise à contribution ou une mise en levier des grandes manœuvres géostratégiques politiques ou industrielles internationales telles que l'Agenda 2030 des Nations Unies, l'Agenda 2063 de l'Union Africaine, l'initiative TICAD du Japon, l'initiative chinoise « One Belt, One Road », l'Accord de Paris de la COP 21.

### **Pour une nouvelle approche globale impliquant davantage l'investissement privé**

Une approche mixte - entre les mécanismes institutionnels de gouvernement à gouvernement, comme les traités, et les mécanismes privés et civils - comme les paradigmes industriels stratégiques et investissements directs privés par les multinationales européennes et les partenariats civils entre les acteurs de la société civile - introduirait une telle flexibilité. De plus, une telle approche augmenterait les ressources et les moyens

nécessaires à la mise en œuvre de l'intégration. Elle améliore aussi l'adhésion et le soutien public à ces relations.

En effet, au moment où les moyens financiers publics de l'Europe sont sursollicités, l'investissement privé par les multinationales peut être d'un grand apport. Il peut se faire dans le cadre du paradigme industriel stratégique du « Vol d'Oies Sauvages<sup>1</sup> » ou dans le cadre d'une triangulation avec le Maghreb pour le marché européen ou le marché africain par les multinationales de l'Asie de l'Est et du Sud, ou de l'Hémisphère Occidental. Une telle triangulation pourrait constituer un schéma « Win-Win-Win », à l'exemple de la triangulation Japon-Mexique-USA pour les Etats Unis. Cette triangulation par les investissements directs japonais au Mexique a donné la compétitivité pour le Japon sur les marchés nord-américains, la croissance et l'emploi pour le Mexique et un voisin stable et prospère à haut pouvoir d'importation pour les Etats Unis. Elle a contribué à permettre au Mexique de passer du statut de voisin problématique avec les Etats Unis au statut de troisième partenaire commercial et industriel des Etats Unis.

### **L'impératif de la dimension culturelle dans les relations entre le Maghreb et l'UE**

Une vision cadre intégrant la dimension culturelle tiendra compte de la relativisation de la notion de puissance physique dure, militaire ou économique, et du retour en force du culturel et de la puissance soft. De plus, une plateforme culturelle régionale, désormais essentielle à l'interprétation et à la gestion des événements et des affaires sur la scène régionale et internationale, améliorerait l'acceptabilité des instruments des relations du voisinage Maghreb-Europe tels que l'ALECA. Il faut signaler que la réticence vis-à-vis les relations avec l'UE et en particulier vis-à-vis l'ALECA, surtout dans l'opinion publique des deux bords de la Méditerranée, n'est pas uniquement le résultat rationnel d'un calcul économique ou d'une analyse coût-avantage économique ou stratégique. Elle est aussi culturelle. Il y a donc un impératif d'une stratégie de marketing et d'acceptation des relations Maghreb-Europe, et en particulier de l'ALECA, qui peut s'appuyer sur un patrimoine culturel et historique partagé important.

### **Les opportunités de l'environnement international**

De nombreuses opportunités d'investissement gagneraient à être explorées et exploitées pour faire du Maghreb et de la méditerranée une aire de prospérité tout en ayant des répercussions positives sur l'économie européenne. Elles concernent notamment :

---

<sup>1</sup> L'approche du « Vol d'Oies Sauvages » en Asie consiste que dans un premier temps le pays engage un processus d'industrialisation sur un produit à faible technicité, une fois la production maîtrisée, il en devient un exportateur puis abandonne le produit à un autre pays moins avancé et s'engage à produire un produit à plus forte valeur ajoutée. Le pays qui reprend le même type de production suit la même démarche et entame le même propre processus d'industrialisation.

- 1. La santé**, dans la mesure où le partenariat Europe-Maghreb offre de grandes opportunités aussi bien que dans la formation, la recherche, que dans les prestations de soins compte tenu des besoins croissants de l'Europe dans ces domaines.
- 2. La recherche scientifique** compte tenu du potentiel réel de recherche fondamentale, de recherche développement et d'innovation dans les pays du Maghreb, dépassant souvent la capacité d'absorption et de prise en charge par le tissu industriel et économique dans les pays de la rive sud de la méditerranée
- 3. L'environnement** étant donné les nombreuses opportunités générées par les résolutions du sommet de Paris sur la lutte contre le réchauffement de la planète en matière d'investissement dans l'énergie renouvelable, de recyclage des déchets et de reforestation.
- 4. L'énergie** dont l'infrastructure, conçue à l'origine comme une infrastructure d'exportation du Maghreb vers l'Europe, doit être complétée par des interconnexions pour soutenir le nouveau paradigme énergétique euromaghrébin où l'échange serait à double sens.
- 5. Le culturel** qui revient en force dans les relations internationales, comme un important corollaire des échanges humains.

## II. Eclairages complémentaires :

### 1. Principales idées développées par Abdeslam HATIRA

#### La coopération avec l'Union Européenne est globale

Le processus de Barcelone, lancé en novembre 1995, a donné naissance à une coopération et un partenariat à triple dimension :

- ▮ Un Partenariat Politique et de Sécurité pour définir un espace commun de Paix et de Stabilité.
- ▮ Un Partenariat Economique et Financier à l'effet de construire une Zone de Prospérité Partagée.
- ▮ Un Partenariat dans les Domaines Social, Culturel et Humain dans le but de développer, de façon harmonieuse, les ressources humaines.

Les instruments d'appui à la mise en œuvre effective de ce processus sont donc variés, dans le cadre, d'abord, de l'Euro Med, ensuite, de la politique européenne de voisinage. Ils vont du dialogue politique et de l'assistance technique pour favoriser notamment l'attraction des IDE et la promotion des exportations, à l'aide financière non remboursable pour soutenir les réformes et aux prêts de la BEI pour développer l'infrastructure des pays. La composante libre échange est importante mais elle est loin d'être exclusive.

Il est important de souligner, à ce niveau, que :

-- Les accords conclus et les programmes convenus avec l'Union Européenne sont loin d'être imposés unilatéralement. Ils sont le résultat de négociations, souvent longues, pour adapter les périodes, les objectifs et les moyens aux contraintes et aux capacités d'exécution des

parties concernées, dans le cadre du souci de la co-appropriation des accords et des programmes et de la recherche de larges consensus

-- Le modèle d'investissement en Asie, suivant le paradigme du « vol des oies sauvages » ou de la triangulation, n'est pas incompatible avec la démarche d'intégration à l'espace européen. Ils en sont complémentaires. En effet, La mise en œuvre, dans le cadre des accords en cours ou en gestation avec l'Union Européenne, des programmes de libéralisation et de mise en conformité des économies suivant les standards de production et d'échanges européens et internationaux, améliorerait d'autant la capacité des pays du Maghreb à attirer les investissements directs étrangers en provenance non seulement de l'espace européen mais aussi de des autres espaces en Amérique et en Asie.

### **Appui significatif de l'Union Européenne à la construction maghrébine**

L'Union Européenne a constamment cherché à relancer l'intégration maghrébine. Le processus Euro Med lancé en 1995, qui forme la base de l'intégration régionale, fait de l'intégration sous-régionale ou horizontale une composante essentielle de ce processus. L'instrument financier lui consacre 20 pourcent des fonds.

L'Union Européenne a également fortement soutenu la conclusion de l'accord d'Agadir regroupant l'Egypte, la Jordanie, le Maroc et la Tunisie et a mis en place, par ailleurs, de multiples instruments de coopération commerciale, sectorielle et des facilités financières dans le but de favoriser le commerce sous-régional et l'investissement dans les pays du sud de la méditerranée ; le dernier en date étant « Euro Med Trade Helpdesk » mis en place il y a quelques jours.

Par ailleurs, la commission Européenne avait adressé en date du 17 décembre 2012 « une communication conjointe au Parlement européen, au conseil, au Conseil Economique et social et au Comité des régions » leur demandant d'engager une réflexion pour soutenir « le renforcement de la coopération et l'intégration régionale du Maghreb »

Ces efforts n'ont pas eu, cependant, jusqu'ici, les résultats escomptés du fait des problèmes, notamment politiques qui continuent à entraver la mise en œuvre effective des différents accords conclus entre les pays maghrébins. De la sorte, l'impact des structures maghrébines sur le processus de développement et d'intégration continue à être très limité.

## **2. Principales idées développées par Ahmed BEN HAMMOUDA**

### **Le Maghreb une entité non opérationnelle**

Le Maghreb, malgré des structures et des institutions de longue date mises en place est loin d'être une entité homogène et semblable. Les choix politiques de développement, les régimes mis en place et les modes de gouvernance des ressources y connaissent d'ailleurs plus de différences que de ressemblances.

Ses intérêts économiques, s'ils se confondent en de nombreux points sont loin de se compléter. Culturellement, malgré une similitude de façade, des effets sociétaux divergents clivent les mentalités, marquent les attitudes et influencent les comportements. En plus, les questions bilatérales qui ont jusque-là prévalu dans les rapports engagés entre les pays ont marqué les pratiques économiques et d'affaires et créé des niches d'action et des avantages jalousement préservés. De même, les susceptibilités nationales et la similitude de conditions n'y permettent pas à un pays précis de jouer, à l'instar du Japon, un rôle de leader locomotive.

De même, la mémoire des peuples y est vive avec un mental collectif qui baigne dans le souvenir d'un passé spolié par un occident à référent judéo chrétien. L'idéologie arabo-islamique alimente de façon marquante les gènes d'une personnalité de base propre à chaque pays, même si historiquement chacun compte diverses influences et a été capable d'afficher, parfois sur des siècles, des traits distinctifs de souplesse et d'adaptation.

Cette réalité ne signifie pas que le Maghreb est condamné à vivre de façon enclavée et étroite la problématique du développement, mais qu'il y a **un travail culturel de fond** à engager dans chaque pays pour y créer une vision commune et faire fédérer les comportements autour d'actions synergiques à retombées mutuellement bénéfiques.

#### **L'impératif d'accélération du processus de développement des pays du Maghreb**

A une époque où une mutualisation des forces optimiserait les efforts isolés pour négocier, échanger et coopérer, les pays du Maghreb devaient prendre exemple des stratégies ici et là adoptées et s'en inspirer.

L'intégration européenne étant très avancée, il faudrait que de ce côté sud on s'ouvre sur ce qu'il y a de mieux et sur ce qui a fait ses preuves pour vaincre les vicissitudes de la géographie et les clivages culturels.

Par ailleurs, le modèle de gouvernance des ressources, initié de longue date par le Japon dans la région asiatique ainsi que les actions ponctuelles réussies de mutualisation des efforts à base de triangulation, mérite d'être pris en considération étant donné les résultats impressionnants qu'il avait permis en propulsant, notamment, la Corée du Sud, Taiwan, Singapour et Hong Kong comme des puissances économiques occupant une place cardinale dans les échanges mondiaux.

La mise en œuvre des modèles de développement suivis aussi bien en Europe qu'en Asie par les pays du Maghreb n'est pas cependant une tâche aisée. Elle n'est pas seulement fonction de l'importance du capital humain et financier disponible. Elle est aussi et dans une large proportion fonction de nombreux prérequis d'ordre culturel et civilisationnel. Elle requiert, notamment, l'acquisition de la culture d'urgence, de la culture de survie qui combat l'apraxie

et les forces d'inertie et de régression. Elle requiert le développement de l'esprit d'équipe et de la culture d'optimisation des compétences à l'école et dans les lieux de travail ainsi que des changements importants des mentalités qui redonnent du sens au **vivre ensemble** et qui favorisent notre socialité.

### III. Principales conclusions et recommandations du débat

Le débat, qui a suivi l'exposé introductif et les éclairages complémentaires, a porté sur les différents défis et opportunités qui se posent à la Tunisie, au Maghreb, à la Méditerranée et à l'Europe, à la lumière des importantes mutations internationales. Les principales conclusions et recommandations qui s'en dégagent se récapitulent comme suit :

**1—La Tunisie est en mesure de mieux exploiter l'environnement international** et tirer davantage profit de la mondialisation à condition qu'elle puisse rétablir sa compétitivité globale<sup>2</sup> et de mettre l'accent sur les secteurs et les activités pour lesquels elle dispose d'avantages comparatifs significatifs du fait des caractéristiques de son capital humain et de sa position géographique.

Pour y parvenir, elle doit, en premier lieu, mener à terme les différentes réformes annoncées à l'effet de **(i)** renforcer l'efficacité du système d'éducation et de formation et du système bancaire et financier, **(ii)** rétablir les équilibres des finances publiques et des organismes de sécurité sociale et **(iii)** améliorer la qualité des prestations publiques.

Elle doit, également, accélérer la réalisation des grands projets d'infrastructure et d'équipements collectifs inscrits dans le nouveau plan de développement.

Elle doit, aussi et surtout, faire retrouver à l'économie tunisienne un nouveau souffle à travers :

- ▮ Le renforcement du cadre institutionnel liant la Tunisie à l'Union Européenne, à l'espace africain et également à l'espace asiatique (dans le cadre notamment de l'initiative chinoise de la Nouvelle Route de la soie).
- ▮ L'adoption de stratégies sectorielles qui prennent mieux en considération les avantages comparatifs de l'économie tunisienne et les caractéristiques de son capital humain. Les secteurs de la santé, de la culture, de l'électronique, de l'économie numérique, de l'environnement paraissent les mieux placés pour faire l'objet d'élaboration de stratégies spécifiques prioritaires.
- ▮ La mise en place de stratégies régionales pour exploiter dans le cadre de politiques de proximité les potentialités régionales et les spécificités locales.

---

<sup>2</sup> Selon le rapport mondial sur la compétitivité le classement de la Tunisie est passé de la 32eme place en 2009-2010 à la 95eme place dans le rapport de 2016- 2017

**2--La construction maghrébine**, dans le sens de la mise en place d'un espace économique consacrant la libre circulation des personnes, des biens et des capitaux, **demeure une nécessité impérieuse**. Elle entraînerait, du fait de l'accroissement des échanges commerciaux qui en résulterait, une augmentation significative des entrées des investissements directs étrangers, une croissance supplémentaire de 1.5 à 2 pourcent du PIB pour les différents pays de la région. Elle se traduirait, de plus, par une amélioration significative de la capacité de négociation avec l'Union Européenne et les autres espaces et l'établissement de relations plus équilibrées avec eux.

Pour dépasser les obstacles entravant l'intégration intra régionale, l'approche globale de Gouvernement à Gouvernement gagnerait à être appuyée et relayée par :

- ▮ Un croisement d'intérêt et un partenariat plus poussés entre les entreprises des différents pays maghrébins
- ▮ Une approche sectorielle s'inspirant de la démarche suivie par la communauté européenne du charbon et de l'acier. Pourquoi pas un espace maghrébin et des institutions de régulation commune à court terme du tourisme, du transport aérien et des télécommunications ?

**3—La méditerranée est la « Mare Nostra »**, le berceau de la civilisation humaine. Les différentes initiatives des dernières années, que ce soit dans le cadre de l'Euro Med, du dialogue 5+5, ou de l'Union pour la Méditerranée tentent à recentrer la Méditerranée comme un espace privilégié de coopération économique et d'échanges culturels, un espace de prospérité et de stabilité à même d'entretenir des relations équilibrées avec les autres espaces économiques, en Amérique et en Asie et de mettre fin aux tragédies de l'émigration clandestine du sud vers le nord.

Cela n'est pas, cependant, suffisant. La réémergence de la Méditerranée pour en être une aire de prospérité, de stabilité et de créativité requiert une forte volonté politique des deux côtés, des stratégies et des politiques, notamment sur les plans économiques et culturels, pour rattraper l'écart économique qui sépare les deux rives et reforge l'identité méditerranéenne.

La tâche pour y parvenir, quoique ardue, paraît absolument nécessaire, étant donné l'ampleur des défis auxquels se trouvent confrontés les différents pays de la région et l'importance des complémentarités qui existent entre la rive nord et la rive sud de la Méditerranée, qu'elles soient d'ordre démographique, énergétique ou scientifique.

Une démarche pragmatique, dans le cadre notamment de l'UPM, gagnerait à cet égard à être rapidement engagée. Outre l'approfondissement et l'élargissement des accords de libre échange et de partenariat, la réalisation effective au cours des prochaines années des six grands chantiers identifiés par l'UPM donnerait un important élan à la matérialisation de cet espace. Ces chantiers concernent **(1)** la dépollution de la Méditerranée, **(2)** le développement des autoroutes de la mer, **(3)** la prévention des désastres, tremblements de terre, sécheresses, inondations, pollutions maritimes et industrielles, **(4)** le développement



de l'énergie solaire dans le pourtour méditerranéen, (5) la création d'une université euro-méditerranéenne, (6) le renforcement des aides destinées aux PME.

**4—L'Union Européenne**, du fait de son poids économique et du statut politique, qu'elle est appelée à acquérir, **doit assumer un rôle majeur dans la construction des espaces économiques** : Euromaghrébin, Euro-méditerranéen, Eurafrique.

L'histoire et la géographie dictent l'édification de ces espaces, rendue incontournable pour maîtriser les mouvements migratoires et faciliter la mise en œuvre effective des stratégies et des politiques de lutte contre le réchauffement de la planète. La mondialisation et la compétition qui en résultent entre les différents espaces économiques imposent à l'Europe l'élargissement de son espace en direction du Maghreb, de la rive sud de la méditerranée et de l'Afrique.

La construction maghrébine n'est nullement en contradiction avec la construction d'un espace méditerranéen ou euro-méditerranéen. Elle peut en être un important facteur facilitateur et même un élément catalyseur comme c'est le cas du BENELUX pour l'Union Européenne. Il en est même de l'Afrique sub-saharienne, appelée à faire partie d'un espace plus large, l'espace Eurafrique en tant que pendant de l'Eurasie

Les complémentarités entre l'Europe et les autres espaces sont multiples. Elles ne sont pas seulement démographiques, elles sont aussi sociales, économiques, énergétiques et scientifiques. Elles devaient se traduire par une amélioration de la compétitivité de l'Europe, une augmentation du pouvoir d'achat des africains et un nouvel élan à l'économie euro-méditerranéenne dans le cadre d'une démarche win-win, susceptible de se transformer en win-win-win, compte tenu de l'intérêt croissant manifesté au cours des dernières années des puissances asiatiques en faveur de l'Afrique

**Pour conclure** l'Europe a tout intérêt à favoriser le processus d'intégration régional non seulement pour des considérations sécuritaires mais aussi et surtout pour des raisons économiques et environnementales. Les voisins de l'Europe, en tête desquels la Tunisie, ont tout à gagner à s'engager dans un tel processus, car il leur offrirait l'opportunité de réduire, de façon significative, l'écart qui les sépare des pays développés tout en préservant leurs spécificités culturelles.

**Forum IBN KHADOUN le 25/ 09/ 2017**

**Mots clés :** Enjeux Maghreb-Europe ; Maghreb ; Méditerranée ; Union européenne ; Afrique

**[Document de base à consulter : « Réflexions sur les relations euro-maghrébine, euro-méditerranéenne et eurafricaine par Salah HANNACHI »](#)**